

Les barbouzes et autres nettoyeurs des débuts de la Ve République



Cette contribution se veut un complément à celle parue dans l'édition de Riposte laïque du 10 août 2018, signée Alice BRAITBERG.

C'est avec les encouragements de notre camarade et amie que je suis amené à apporter un certain nombre de précisions. La critique essentielle que j'émetts à l'égard du premier texte, c'est qu'il suggère que la lutte contre l'OAS était l'apanage du Service d'Action civique (S.A.C.) service d'ordre par excellence du mouvement gaulliste.

Le S.A.C. a bien sûr participé à la lutte anti-OAS mais à titre subsidiaire.

En fait, les barbouzes, c'est surtout une armée de « gros bras » recrutés dans les milieux les plus divers (et d'abord

dans le Milieu tout court !). Donc, des mercenaires sans foi ni loi,

- anciens de la « Carlingue », GESTAPO parisienne, tel Georges BOUCHESEICHE[1]
- Vietnamiens, à l'origine anti-communistes, plus ou moins désœuvrés[2]
- aventuriers de tout poil, tel un certain Jim ALCHEIK
- et surtout tueurs de bas-fonds, particulièrement de Marseille[3]

La couverture « légale », si je puis dire, de cet organisme monstrueux est constituée par une prétendue association dite *Mouvement pour la Coopération*, MPC, transformée par la rue algéroise en *Mouvement pour les Coulos*[4] dont les figures de proue, si j'ose dire, furent leur « président », un dénommé Lucien BITTERLIN, l'avocat Pierre LEMARCHAND et le gaulliste historique et hystérique, Yves LE TAC.

Tous ces « zèbres » agissaient sans états d'âme et avec force exécutions sommaires[5], maniement d'explosifs à tout va et séances sordides de torture[6], de concert avec plusieurs protagonistes :

- un certain HACQ qui dirigeait un renfort de policiers métropolitains, spécialement venus de l'Hexagone pour contrer l'OAS dans le cadre de la mission C – comme choc
- les services du préfet d'Alger de l'époque, Vitalis CROS, de sinistre mémoire
- l'équipe FLN, ne l'oublions surtout pas, de la Zone autonome d'Alger, sous les ordres du commandant AZZEDINE[7].

Les ravages causés par l'action des barbouzes et, évidemment, par les inévitables réactions des commandos Delta de l'OAS dirigés par le lieutenant DEGUELDRE, sont indéniables !

Quelques rapides jalons pour une écriture ou réécriture de cette histoire :

- le 31 décembre 1961 à Alger, la villa occupée par les barbouzes est attaquée à la roquette
 - le 29 janvier 1962, une machine d'imprimerie offset piégée, livrée dans une autre villa bourrée de barbouzes, explose. Bilan : 19 morts
 - le 15 février 1962, pilonnage d'un hôtel d'Alger où était installée la dernière équipe de barbouzes.
- En métropole, relativement moins impactée par la lutte Algérie française-barbouzes[\[8\]](#), de nombreux épisodes se succèdent :
- aux bombes au plastic déposées par des militants de l'OAS au domicile de gaullistes notoires, les barbouzes croient devoir répliquer (en toute impunité, bien sûr) avec des bombes destinées aux partisans farouches de l'Algérie française.

Alain de LACOSTE-LAREYMONDIE, ancien directeur de cabinet des généraux de LATTRE et SALAN, juriste d'exception et conseiller d'État, père et grand-père de fervents militants et élus FN et RN. Il fait l'objet de trois tentatives d'assassinat par bombe.

La fort opportune disparition de François VALENTIN dans un « accident de voiture ».

François VALENTIN est une figure éminente de la vie politique française. Bien qu'ayant voté les pleins pouvoirs au maréchal PÉTAIN, comme bien d'autres personnalités vichysto-résistantes, telles, entre autres, Marie-Madeleine FOURCADE, Henri FRENAY, le cardinal SALIÈGE, d'abord maréchaliste et fervent défenseur des juifs et, plus tard, de l'Algérie française, il bifurqua vers une résistance active en défendant notamment le général de LATTRE[\[9\]](#) comparaisant en janvier 1943 devant la section de Lyon du tribunal d'État pour avoir désobéi aux ordres lui interdisant de résister aux troupes allemandes pénétrant en zone libre.

François VALENTIN est élu successivement sénateur en 1956 et

député indépendant de Toul en novembre 1958. Il est élu en janvier 1959 président de la Commission de la Défense nationale et des forces armées. Il affirme fermement ses convictions en faveur de l'Algérie française. Il meurt dans un accident de la route le 24 septembre 1961 alors qu'il est à un poste-clé à un moment crucial de l'évolution de la situation en Algérie. Bref, un gêneur patenté, opposé à la politique gaullienne de prétendue décolonisation.

Je suis loin, d'être le seul à privilégier l'hypothèse d'un sabotage de sa voiture, dans une période décidément propice à une cascade bien mystérieuse d'accidents de voiture et d'avion de toute sorte – voir plus loin les affaires BOGANDA et SAINT-AUBIN.

Mi-février 1962, au Val-de-Grâce, hôpital de la région parisienne, se produit le mitraillage par un commando OAS de métropole du susnommé Yves LE TAC qui avait déjà échappé à deux reprises à des attaques de l'OAS. Grièvement blessé à nouveau, il échappe de peu à la mort.

L'indépendance de l'Algérie ne met pas fin aux activités criminelles des barbouzes et cela bien que l'activisme pro-Algérie française baisse nettement en intensité.

L'enlèvement du colonel ARGOUD à Munich en février 1963, où furent impliqués plusieurs barbouzes, mériterait à lui seul de plus amples développements compte tenu de la personnalité emblématique de cet opposant irréductible à la politique algérienne du général de GAULLE.

L'affaire SAINT-AUBIN

Le 5 juillet 1964, Jean-Claude SAINT-AUBIN et son amie Dominique sont tués dans un accident de la route. Leur voiture, immatriculée en Suisse, s'écrase contre un arbre. Les parents SAINT-AUBIN n'acceptent pas la version officielle de la gendarmerie et affirment que leur fils a été victime par méprise d'un attentat des services secrets français traquant

les derniers membres de l'OAS au sortir de la guerre d'Algérie. Un camion militaire aurait provoqué l'accident, version accréditée par le témoignage d'un ancien harki, Mohamed MOUALKIA[10], disparu peu après, d'une mort suspecte.

Le Procureur de la République de Draguignan prend rapidement une décision de classement jamais remise en cause malgré les multiples recours exercés par les parents SAINT-AUBIN qui obtiennent, en 1990, une indemnité pour mauvais fonctionnement de la justice. Le ministère de la Défense refuse de s'associer à cette indemnisation. Cette affaire, qui a connu de nombreux rebondissements (découverte entre autres de faux, disparition du dossier...), ne sera jamais vraiment élucidée.

On reparlera ensuite à plusieurs reprises de nos fameuses barbouzes, et jamais à leur avantage, en particulier lors de la fameuse affaire BEN BARKA, opposant marocain vraisemblablement assassiné, affaire, également, à rebondissement multiples et dont beaucoup d'aspects, eux aussi, restent dans l'ombre.

À ce réquisitoire, j'ajouterai qu'un fait n'a jamais été assez souligné dans ces histoires qui devraient faire rougir les hagiographes d'une certaine « saga gaulliste ». Ce sont les mêmes répugnants personnages, responsables à divers degrés des malheurs des Français d'Algérie, qui ont œuvré par de toxiques et barbares manœuvres pour faire barrage au développement démocratique et économique des pays et des populations africains francophones.

Il s'agit, entre autres, de Michel DEBRÉ, Jacques FOCCART, Pierre MESSMER et Charles PASQUA.

Michel DEBRÉ, s'affirmant d'abord partisan irréductible de l'Algérie française, s'est renié totalement quand le coq a chanté à trois reprises à Évian.

C'est lui également, conseillé par son âme damnée et celle du président, Jacques FOCCART, qui ordonna l'assassinat de

l'opposant camerounais Félix MOUMIÉ. Ce fut fait par le dénommé William BECHTEL, réserviste du SDECE. La mort du condamné, qui ne bénéficia d'aucun recours légal, survint à l'hôpital cantonal de Genève, le 3 novembre 1960, suite à un empoisonnement avec du thallium.

Jacques FOCCART

Est-il au moins impliqué dans la mort, dans un accident d'avion, de l'homme politique centrafricain, survenue le 29 mars 1959 ? Rien n'est sûr, si ce n'est que le malheureux BOGANDA, d'abord par ses thèses assimilationnistes puis par ses visées panafricaines, faisait enrager les tenants les plus réactionnaires du colonat, les planteurs et les industriels dont FOCCART était bien évidemment le meilleur défenseur.

Pierre MESSMER est lui aussi de tous les mauvais coups. Il a du sang sur les mains de partout, et particulièrement à cause de son implication dans la guerre très meurtrière et complètement occultée que la France officielle et son armée menèrent au Cameroun[\[11\]](#).

Je cite encore, pour mémoire, Charles PASQUA dont les « exploits » en tant que responsable du S.A.C. et ministre de l'Intérieur sont assez suffisamment connus, compte tenu notamment des implications africaines qui en découlent.

Jean-Michel WEISSGERBER

27 août 2018

[\[11\]](#) Ce qui est assez extraordinaire, c'est que l'on retrouve aussi bien dans les rangs du FLN que dans ceux de la lutte anti-OAS des personnages des plus sinistres qui firent leurs premières armes avec les sbires de BONNY et LAFONT. Ainsi en est-il d'Ahcène MAHIOUZ, bras droit d'AMIROUCHE, fortement impliqué dans les purges qui ravagèrent leur wilaya.

[\[2\]](#) Je me souviens parfaitement, alors que j'étais très jeune,

d'un reportage à Alger où le journaliste rapporta qu'il y régnait une psychose contre les Asiatiques : un journaliste japonais faillit être lynché car on le soupçonnait d'être d'origine vietnamienne.

[3] Portrait par LE ROY-FINVILLE, responsable de service du SDECE, d'un certain Raymond MEUNIER dit « Raymond la Science ». C'est le summum de la belle brute : un colosse adipeux, difforme et flasque.

[4] Argot algérois : le Coulo, c'est l'homosexuel ! On n'en sort pas, si j'ose dire !

[5] Voir en particulier l'affaire PETITJEAN, le malheureux fut retrouvé découpé en morceaux.

[6] Et dire que certains ne cessent de nous bassiner avec les tortures de l'armée française. Les militaires français n'avaient pas carte blanche comme nos « vaillants barbouzes » !

[7] Le commandant AZZEDINE, de son vrai nom Rabah ZERARI, a été condamné le 8 mai 2018 par le tribunal de Chéraga à cinq ans de prison ferme et 76,5 milliards de centimes de dinar d'amende pour escroquerie, selon une communication sur la toile signée Elyas NOUR. C'est à un bandit pareil que la France de la honte d'Évian accorda sa confiance ! Bravo et merci !

[8] Mais de nombreux épisodes restent dans l'ombre, tels que l'une ou l'autre exécution sommaire, probablement du fait d'anciens militants OAS, de barbouzes, certainement impliqués dans de graves exactions.

[9] Le nombre de proches du général de LATTRE DE TASSIGNY qui furent d'ardents défenseurs de l'Algérie doit être relevé.

[10] Malheureux harkis : ils sont toujours là où il ne le faudrait pas, témoins gênants de tant de veulerie !

[\[11\]](#) Bien que ne partageant pas toutes ses options, je conseille la lecture de *Main basse sur le Cameroun*, de Mongo BETI, chez Maspero.